

PROJET D'ETABLISSEMENT 2016 2019

1. AXES DU PROJET

A partir du bilan du projet 2013-2016, dans le cadre des orientations de l'Education nationale et celles du Plan d' Orientation Stratégique de l'AEFE, les quatre axes proposés pour le projet 2016-2019 sont les suivants.

Il a été choisi une approche autour de l'élève et de la communauté éducative. Chacun des axes centre l'enfant au cœur du LFIGP pour atteindre « l'excellence » qui reste bien sur notre finalité.

- **AXE 1 : L'élève au cœur de sa réussite scolaire**

Axe principalement centré sur les pratiques pédagogiques et éducatives

- Politiques des langues / Parcours linguistiques
- Prise en charge de tous les élèves (besoins particuliers, EIP)
- Aide et soutien à la réussite

- **AXE 2 : L'élève dans un environnement innovant, facteur de réussite**

Axe centré sur l'intégration des nouveaux outils en particulier numériques, sur les nouvelles approches pédagogiques.

- Intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques et dans le quotidien de l'élève
- Nouvelles approches pédagogiques induites par ces outils et par la mise en place de la dernière réforme.

- **AXE 3 : L'élève, acteur de son environnement éducatif**

Axe centré sur les actions responsables

- La citoyenneté
- L'environnement local et durable
- Le projet personnel d'orientation et son accompagnement

- **AXE 4 : La communauté éducative, vectrice du rayonnement du LFIGP**

Axe qui élargit la vision du projet d'établissement autour de la communication et de l'appartenance

- Les projets pédagogiques en particulier sportifs et culturels et l'implication des équipes pédagogiques dans l'image du lycée
- Les parents et leur implication nécessaire
- La pérennité de l'image par les anciens élèves
- Le rôle essentiel de la communication, comme faire valoir de nos réussites

2. METHODOLOGIE ET CALENDRIER

- 26 Novembre 2015:
Présentation au conseil d'établissement du bilan 2013-2016, des axes du projet 2016-2019, de la méthodologie d'élaboration du projet.

- Novembre /Décembre 2015 :
Constitution des 4 groupes de travail. Chaque groupe sera constitué de personnels volontaires, de 6 parents au maximum (à charge pour les parents élus au CE de les proposer). Sur les axes 3 et 4 des élèves pourront y participer.

- Janvier 2016
Première réunion des groupes sous le pilotage du Proviseur ou du proviseur adjoint

- Janvier Mars 2016 :
Réunions des groupes pour élaboration des objectifs potentiels/ des déclinaisons des axes, à inscrire dans le projet.

- Avril mai 2016:
Mise en forme du projet et échanges avec les groupes

- Juin 2016
Présentation du projet pour validation au Conseil d'établissement